

M. Jesse Flis (Parkdale—High Park): Monsieur le Président, j'ai effectivement demandé ce document dans les deux langues officielles. Voici tout ce que les pages sont parvenues à me trouver. Il n'est rédigé que dans une seule langue officielle. Le ministre des Finances m'a dit de regarder au verso, ce que j'ai fait. J'y trouve encore la même langue officielle. Contrairement au ministre des Finances, monsieur le Président, je sais lire.

DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE

M. le Président: J'ai écouté attentivement les propos du député de Parkdale—High Park. Même si, à mon avis, il a eu tort de soulever la question de privilège, le gouvernement, affaire de bonne gestion et de courtoisie, devait s'assurer que tous les députés aient accès à des exemplaires de ce document.

Sauf erreur, la difficulté provient de ce que certains exemplaires ne sont qu'en français seulement, d'autres ne le sont qu'en anglais, alors que d'autres encore le sont dans les deux langues.

Quoi qu'il en soit, le député a soulevé là un aspect qui intéresse la présidence. Je vais l'examiner et tenter de rectifier la situation à la satisfaction du député.

LA BROCHURE CONCERNANT LA TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

M. Nelson A. Riis (Kamloops): Monsieur le Président, dans le même ordre d'idées, nous avons appris ce matin par la presse que le ministre et le ministère des Finances en avaient envoyé 1,8 million d'exemplaires à des petites entreprises partout au Canada. Les députés n'en ont pas encore reçu à leur bureau.

Le ministre des Finances peut-il expliquer quand il a fait envoyer aux bureaux des députés des exemplaires de cette brochure d'information concernant la taxe sur les produits et services. Peut-il nous dire quand cela a été fait?

M. le Président: Le député de Kamloops aurait-il l'obligeance de reposer sa question?

M. Riis: Le ministre des Finances semblait préoccupé. Ce ministre a envoyé la brochure à plus d'un million de petites entreprises il y a quelque temps, et je voudrais savoir quand il l'a envoyée aux députés pour que nous puissions savoir ce que le ministère des Finances a fait au juste.

M. Wilson (Etobicoke—Centre): Monsieur le Président, c'est le ministère du Revenu national qui vient d'envoyer ces brochures aux petites entreprises. J'ignore la date

Initiatives ministérielles

précise. Si mon collègue veut avoir d'autres exemplaires de ce document. . .

M. Riis: Je n'en ai pas encore reçu un exemplaire.

M. Wilson (Etobicoke—Centre): . . . nous ferons en sorte qu'il en reçoive autant qu'il le désire.

M. le Président: Le député de Kamloops a également exprimé le désir que d'autres députés en reçoivent aussi. Le ministre a répondu, et je suis sûr que le ministre collaborera avec tous les députés.

M. Turner (Vancouver Quadra): Lors de la deuxième ou troisième impression.

M. le Président: Le très honorable chef de l'opposition intervient, comme il a toujours le droit de le faire. Il n'est peut-être pas nécessaire de répondre.

DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE

M. le Président: Je remercie le député de Parkdale—High Park d'avoir soulevé ce point et je pense que les députés des deux côtés de la Chambre peuvent régler la question entre eux. S'ils n'y parviennent pas, j'invite les députés à m'en reparler.

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Traduction]

LOI SUR LA TAXE D'ACCISE

MESURE MODIFICATIVE

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Wilson (Etobicoke—Centre): Que le projet de loi C-62, Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise, le Code criminel, la Loi sur les douanes, les Tarif des douanes, la Loi sur l'accise, la Loi de l'impôt sur le revenu, la Loi sur la statistique et la Loi sur le Cour canadienne de l'impôt, soit maintenant lu une deuxième fois et déferé au Comité permanent des finances; et de l'amendement de M. Turner (Vancouver Quadra) (p. 7569).

M. Lewis: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Maintenant que nous sommes rendus à l'ordre du jour, je veux simplement exprimer le désir du gouvernement de débattre cette mesure législative très importante, le projet de loi C-62, concernant la taxe sur les produits et services.

Afin de donner à tous les députés l'occasion de participer à ce débat, le gouvernement est prêt à prolonger les heures de séance jusqu'à minuit ce soir.